



Mon village



Novembre-Décembre 2019

« Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien, mais parce qu'il n'a pas de prix »

Sherry Anderson, joueuse de curling canadienne originaire de Delisle, en Saskatchewan



Les adhérents se sont déplacés en nombre pour l'assemblée générale du Foyer rural.



Le gala de la Boule joyeuse a réuni les adhérents, sympathisants et amis de la pétanque.



Parents et enfants ont assisté à la remise des cadeaux de Noël offerts par la municipalité.

SOMMAIRE

EDITORIAL

P. 2 : Mots du président et du rédacteur en chef - Vœux « Boule joyeuse roujanaise ».

FOYER RURAL

P. 3-4-5 : AG - Compte rendu AG.

P. 6 : Rando Téléthon - Randos du mois.

P. 7 : Réveillon Saint-Sylvestre - Loto du foyer.

ASSOCIATIONS

P. 8 : Repas de gala de la Boule Joyeuse - AG de la Boule joyeuse.

P. 9 : Nouveaux maillots pour le V3C - Randonnée du Hérisson - AG du VTT départemental.

P. 10 : AG du CAR - Marché de Noël - Bourse aux jouets.

P. 11 : AG du club des 2CV - Repas de Noël de l'Age d'Or - Vœux « Les Joyeuses Minettes Roujanaises ».

TELETHON 2019

P. 12-13 : Téléthon roujanais.

C'EST ARRIVÉ A ROUJAN

P. 14 : Chez Mag - Veillées Contées.

P. 15 : Diplômes au Collège - Conseil Municipal du 29 novembre 2019 - Braderie et Collecte Alimentaire du CCAS.

P. 16 : Eglise Saint-Laurent restaurée - Cirque Contemporain - Accueil nouveaux arrivants.

P. 17 : Spectacle Jack Jacko - Noël des enfants des écoles primaires.

COMMEMORATIONS

P. 18 : 101^e anniversaire de l'armistice 1918 - Fin de la guerre d'Algérie - Vœux « Souvenir français ».

BREVES

P. 19 : Retraite du facteur - 75 ans de la classe 44 - Occupation de la salle polyvalente.

INFO PRATIQUES

P. 20 : Démographie - Météo.

METEO

P. 21 : Récapitulations mensuelles de la Pluie et de la Neige 2009 à 2019.

MOTS CROISES

P. 22 : La grille de Nelly - Vœux « Ligue contre le cancer ».

P. 23 : Les châteaux de la Loire de Guy - Vœux « UNC ».

CULTURE

P. 24 : Les hivernales du rire et du vin.

Le mot du président

C'est avec un peu de nostalgie que j'écris cet édit. En effet notre journal « Mon village » va suspendre sa parution. Avec lui c'est un peu de lien social qui s'arrête. Pendant des années il s'est attaché à annoncer et rendre compte des événements qui se déroulaient dans le village. Il a également favorisé la mémoire collective en retraçant des pages d'histoire de notre village.

Je voudrais dans ces lignes remercier Victor, le rédacteur en chef et tous ceux qui ont contribué à son élaboration et à sa distribution. Mais nous n'avons pas dit notre dernier mot et nous cherchons un autre rédacteur en chef. « Mon village » reparaitra peut-être sous une nouvelle forme avec d'autres bénévoles... En attendant ce dernier numéro retrace les grandes et belles initiatives de fin d'année.

Tous mes vœux à tous pour cette nouvelle année 2020.

Le mot du rédacteur en chef

Me voici arrivé au bout du chemin. En octobre 2012, je prenais la direction en chef de Mon village.

Cette aventure a duré 7 ans, soit plus de 70 numéros. A chaque parution, je me suis attaché, parfois avec quelques difficultés, à respecter les délais. Ce fut une tâche exaltante et passionnante, mais elle a fini par avoir raison de mon enthousiasme du début. Mon engagement bénévole, d'abord spontané et devenu peu à peu, subi, puis franchement contraint.

J'ai longtemps espéré recevoir une aide constante pour bâtir et maquetter le journal.

Certes David m'a apporté un appui de tous les instants dans le tirage de chaque numéro, mais aussi en réalisant des reportages photos. Et depuis janvier 2019, Yvon a amené toute son expérience dans le maquetage,

me soulageant des tâches de montage des pages. Il a de plus donné une image plus moderne et plus professionnelle au journal.

Je les remercie tous les deux de leur engagement et je suis persuadé qu'ils seront prêts à épauler un nouveau rédacteur en chef.

Je remercie Martine et Suzou pour leurs relectures avisées et Monique et Nadou qui par tous temps ont assuré la distribution du journal.

Le contenu de Mon village a évolué au fil du temps. D'abord reflet de l'activité du Foyer rural et des associations, et à la demande de nombreux lecteurs, le journal a ouvert ses colonnes aux événements locaux. Puis, essentiellement grâce à la collaboration de Roger et de Guy, il s'est enrichi de dossiers historiques ou patrimoniaux. Des rubriques régulières ont vu le jour, animées par Monique, Nelly, Daniel, Gérard, Guy, Marc et des collaborations occasionnelles ont alimenté certains numéros.

Je remercie tous ces bénévoles qui se sont engagés avec moi et suis persuadé qu'ils contribueront au renouveau du journal dès qu'une équipe autour d'un autre rédacteur en chef en reprendra les rênes.

Pour ma part, je vais me consacrer à la réalisation d'un autre projet plus personnel, tout aussi passionnant, mais je reste ouvert à toute collaboration bénévole spontanée.

Aux lecteurs qui lisent aussi Midi Libre, qu'ils se rassurent, je reste correspondant du quotidien régional pour le village.

Meilleurs vœux à tous.



VŒUX

Mon village

Le président Bernard Pallarès
et le bureau
de la Boule Joyeuse roujanaise
vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2020.
Que cette nouvelle année
soit porteuse d'espoir, de réussite
et de santé.

Mon village
 Novembre-Décembre 2019

Bulletin mensuel édité
par le Foyer rural de Roujan
(ISSN 0291 32 40)

Abonnement annuel :
(10 numéros) 16 € - Extérieur : 22 €

Rédacteur en chef : Victor-Pierre Morales - Maquettiste : Yvon Ropars - Correctrices : Suzanne Morales, Martine Thuet.
 Rubriques : Nelly Guiraud, Monique Marc, Daniel Marc, Guy Palausi.
 Photos : Victor-Pierre Morales, David Oswald - Tirage : Victor-Pierre Morales, David Oswald.
 Distribution : Nadou Bouquin, Monique Marc.

Foyer rural - Place de la mairie, 34320 Roujan - Tél. : 04 67 24 87 09.
 foyerruralroujan@orange.fr - www.foyerrural.deroujan.fr.

Assemblée générale

L'assemblée générale du Foyer rural s'est tenue le 9 novembre 2019 en 2 temps, une assemblée extraordinaire suivie d'une assemblée ordinaire. Un apéritif et un repas entre adhérents ont clôturé la soirée.

Le 9 novembre, devant une centaine d'adhérents et en présence du maire Jacques Huc, le Foyer rural a tenu son assemblée générale.

D'abord en assemblée extraordinaire, les participants ont voté la constitution d'une réserve de 10 000 € maximum pour faire face à d'éventuels besoins de gestion.

Puis en assemblée ordinaire, le président Philippe Girault a présenté son rapport moral. L'association propose 17 activités à 225 familles adhérentes, compte 4 professeurs rémunérés et 13 animateurs bénévoles. Elle organise une soirée de la Saint-Sylvestre, un loto, un voyage annuel et une randonnée semi nocturne.



Le Foyer rural contribue ainsi à l'animation du village, au lien social et à l'éducation populaire.

Dans son rapport financier, la trésorière a fait état d'un budget total de près de 50 000 € et d'un excédent de plus de 2 000 €.

Le maire a apprécié le dynamisme des bénévoles de la doyenne des associations roujanaises. et a noté qu'il

avait connu tous les présidents du Foyer et bénéficié des activités, toutes animées par des bénévoles.

Puis, est venu le temps de la convivialité, un apéritif suivi d'un repas. Au menu, Tajine citrons confits, olives, pommes de terre et carottes, au poulet et agneau, pâtisserie, café ou thé avec petits gâteaux. Vin rosé et rouge. ■

Compte rendu des Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 9 novembre 2019

L'assemblée générale du Foyer rural s'est tenue le 9 novembre 2019 en 2 temps : Une assemblée extraordinaire sur un amendement de constitution d'un fonds de réserve de gestion, puis une assemblée ordinaire dressant le bilan des activités de l'année écoulée.

A ce jour, 175 familles étaient à jour de leur cotisation, 55 familles étaient représentées et 48 pouvoirs enregistrés. Le quorum étant atteint, la réunion pouvait se dérouler valablement.

Le Président a accueilli les participants et présenté l'amendement sur la constitution d'un fonds de réserve de gestion.

Une cause significative de fragilité et de défaillance des associations régies par la loi de 1901 réside dans la faiblesse de leurs réserves par rapport à leurs besoins de financement et aux aléas de leurs activités (Salaires, Ursaaf, Prud'homme...).

La réserve doit être quantifiée tant dans son montant que dans le rythme de sa constitution.

Ainsi, la thésaurisation apparaît au grand jour, légitimée par la volonté collective inscrite dans les statuts.

L'amendement proposé est le suivant :

« Création d'un fonds de réserve de gestion d'un montant maximal de 10 000 €, avec un rythme de constitution du tiers de l'excédent comptable ».

Le conseil d'administration a le pouvoir de l'utiliser pour pallier à des problèmes de gestion.

L'assemblée générale décidera si nécessaire de la maintenir au bilan, de la consommer en la versant au compte de résultat ou de l'utiliser à d'autres fins ».

L'amendement a été adopté à l'unanimité moins une abstention.

Puis le président a ouvert l'assemblée ordinaire et précisé que c'était un



moment important de la vie de l'association à l'occasion duquel les élus rendent compte de leur travail et les adhérents peuvent exprimer leurs avis.

Le président a présenté le rapport moral pour l'année 2018/2019.

Le foyer rural comptait au 31 août 2019, 225 familles adhérentes contre 209 l'année précédente.

Sur les 17 activités proposées, 4 sont animées par des professeurs salariés et 13 par des bénévoles. Merci de leur investissement.

L'effectif et les faits saillants de chacune d'elles ont été présentés, notamment la réalisation du journal du Foyer « Mon village », 10 numéros par an et près de 170 abonnés.

Dans l'attente d'une nouvelle rédaction, la parution sera suspendue à la fin de l'année 2019.

Le rédacteur en chef actuel souhaite arrêter son activité. Le président le remercie chaleureusement pour ses 7 années au service du journal.

C'est grâce à l'engagement bénévole que le foyer rural fonctionne. Aux côtés des animateurs d'activités, il y a tous les autres, les membres du conseil d'administration, ceux qui font le lien avec les activités et participants ponctuels aux actions réalisées.

Le Foyer rural réalise également des actions ponctuelles, tout aussi importantes.

La soirée de la Saint-Sylvestre qui a réuni 220 personnes en 2018, tout comme le loto annuel, s'inscrivent dans la tradition.

La participation au Téléthon à travers la randonnée pédestre est aussi un moment fort de l'année.

La randonnée semi-nocturne, très attendue, mêle familles, adultes et enfants, Roujanais et vacanciers (92 participants en août 2019)

La sortie d'un jour, cette année à Rodez et Conques, est un moment particulièrement agréable.

Enfin, le récital de la Chorale la clé des champs a été un succès.

Ainsi, le foyer rural contribue à l'animation du village, au lien social et globalement à sa mission d'éducation populaire.

Au chapitre des nouveautés pour l'année 2019/2020, il faut noter l'activité nouvelle de Thaï Chi, la mise en place d'une section de danse culturelle et danse urbaine et malheureusement la fin de l'activité de conversation anglaise, Angela, son animatrice bénévole ne pouvant plus assurer les cours.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité.

Le maire, Jacques Huc, présent à l'assemblée générale est intervenu à double titre, comme maire, mais aussi comme adhérent.

Il a noté avec beaucoup de plaisir que grâce au bénévolat, l'association est dynamique avec un grand nombre d'activités offertes, certaines payantes et un bon nombre gratuites.

Il a constaté, non sans humour, que depuis son élection comme maire en 1995, il a connu 5 présidents du Foyer et que le fondateur de l'association était son instituteur !

Sur la vingtaine d'associations du village, le Foyer rural est celui qui propose le plus d'activités.

Bilan financier de l'année 2018/2019 (Situation au 31 août 2019)

	Dépenses	Recettes	Balance
Adhésions		4 510,00	4 510,00
Subvention Municipale de fonctionnement		1 500,00	1 500,00
Subvention Départementale de fonctionnement		1 000,00	1 000,00
Subvention Bibliothèque de fonctionnement		1 000,00	1 000,00
Subventions Fonctionnement Total (hors biblio)		2 500,00	2 500,00
Dons y/c Téléthon	30,00	29,00	-1,00
Assurances	1 148,05		-1 148,05
EDF	437,55		-437,55
Téléphone	869,51		-869,51
Photocopies + Papier	4 942,06		-4 942,06
Charges Sociales (Réparties selon activités)	2 436,31		-2 436,31
Festivités Buffets Buvettes	1 169,20		-1 169,20
Opérations Diverses	519,00		-519,00
Anglais	92,43	270,00	177,57
Bibliothèque	998,96	1 000,00	1,04
Heure du Conte	861,70		-861,70
Guitare	2 560,00	2 485,00	-75,00
Baby Gym	987,50	455,00	-532,50
Baby Gym Cotisations sociales	407,89		-407,89
Baby Gym Total	1 395,39	455,00	-940,39
Gym d'entretien	1 974,93	2 362,50	387,57
Gym d'entretien Cotisations sociales	814,71		-814,71
Gym d'entretien Total	2 789,64	2 362,50	-427,14
Informatique		155,00	155,00
Judo	1 797,03	3 375,00	1 577,97
Judo Cotisations sociales	741,38		-741,38
Judo Total	2 538,41	3 375,00	836,59
Peinture, dessin et peinture sur soie	327,60	360,00	32,40
Peinture et Soie-Expo	167,61	440,50	272,89
Peinture et Soie Total	495,21	800,50	305,29
Relaxation	127,45	810,00	682,55
Yoga	1 143,76	1 680,00	536,24
Yoga Cotisations sociales	472,33		-472,33
Yoga Total	1 616,09	1 680,00	63,91
Théâtre et Représentations	812,01	1 336,70	524,69
Randos y/c "semi-nocturne"	4 947,72	5 081,58	133,86
Journal	1 836,00	2 277,00	441,00
Journal Ext	490,88	352,00	-138,88
Loto	1 098,21	1 452,90	354,69
Réveillon	12 720,45	16 547,00	3 826,55
Voyage Annuel	2 586,00	1 722,00	-864,00
Soirée Chorale	96,54	127,96	31,42
TOTAL	47 178,46	49 329,14	2 150,68
Caisse au 31 août 2019		1 431,57	
Banque au 31 août 2019		7 140,38	
Livret A au 1er janvier 2019		19 276,96	
Rappel bilan 31 août 2018	40 451,61	41 840,89	1 389,28



Il a conclu en souhaitant longue vie au Foyer rural qui aura 73 ans, le 16 décembre 2019.

Il est revenu à la trésorière de présenter le rapport financier pour l'année 2018/2019, à partir du bilan arrêté au 31 août 2019. (Voir le tableau joint au compte-rendu).

Il ressort de l'analyse du document, un budget de 49 329 € et un excédent de 2 150 €.

On peut retenir qu'exceptions, l'heure du conte et la baby gym destinées aux enfants, déficitaires mais assumées, les activités présentent un bilan favorable.

Après réponses à quelques interrogations, le rapport financier a été adopté à l'unanimité moins une abstention.

Il a été ensuite procédé à l'élection de membres du conseil d'administration.

Étaient sortants, statutairement : Alberte Poncet, Juliana Geay, Micheline Noël, David Oswald, Philippe Girault et Victor Morales.

Julia Filieri-Pablos a démissionné pour raison de santé.

Sylvie Pepperell et Norbert Juste ont souhaité entrer au conseil d'administration et Victor Morales ne s'est pas représenté.

A l'unanimité, Alberte, Juliana, Micheline, Sylvie, David, Philippe et Norbert ont été élus ou réélus au conseil d'administration pour une durée de 3 ans.

Conformément aux statuts, qui prévoient l'élection de 2 vérificateurs des comptes de l'association, Patricia Ropars et Daniel Marc ont été élus à l'unanimité.

Au titre des questions diverses, un adhérent a interpellé un membre du conseil d'administration qui lui a envoyé un Email critiquant le fonctionnement du foyer alors que seul le foyer rural est dépositaire des adresses électroniques de ses adhérents. Il s'indigne que ce membre ait utilisé cette adresse à des fins personnelles, qui plus est, pour critiquer le Foyer. Plusieurs adhérents ont aussi reçu un tel message et ont déclaré avoir été choqués par une telle pratique. Le membre du conseil incriminé a déclaré vouloir montrer par cette action, son opposition au

fonctionnement et à la gestion du Foyer et a reconnu avoir utilisé « une vieille liste d'adhérents »...

Le président est intervenu dans le débat et a exposé quelques réflexions sur ce courrier qui lui a été transmis par un adhérent sidéré et mécontent. En dehors des attaques personnelles dont il est l'objet, il a réprouvé la remise en cause, dans le courrier, de tous les membres du conseil, de leur capacité à la réflexion, quand ils ne sont pas purement et simplement traités de « dresseurs de tables tout juste capables de beurrer des toasts ». Il a affirmé que sous sa présidence, il n'y avait pas ceux qui savent et ceux qui exécutent. Sa conception du travail collectif était celle permettant à chaque membre du conseil d'apporter son expérience,

son savoir-faire, autant de potentiel pour faire vivre le Foyer rural.

Il a réaffirmé toute sa confiance à la trésorière et au trésorier adjoint, remercié le maire pour son appui renouvelé lors de son intervention et apprécié les témoignages de soutien des adhérents.

Avant de clôturer l'assemblée générale et d'inviter les participants au pot de l'amitié, au nom de tous, le président a remis à Angela, Julia et Victor, un cadeau en remerciement pour leur engagement et leur dévouement.

Une fois l'apéritif terminé, 70 adhérents ont participé au repas autour du tagine préparé par El Caravane des Délices. De quoi oublier durant quelques heures les soucis inhérents à la gestion d'une association de cette importance. ■

Signé :

Victor-Pierre Morales, rédacteur du compte-rendu.

Le nouveau conseil d'administration

Quelques jours après l'assemblée générale, les 17 membres du nouveau conseil d'administration ont élu le bureau directeur.

Président : Philippe Girault

Trésorière : Suzanne Morales

Trésorier-adjoint : René Jausas

Secrétaire : Nadou Jausas

Membres : Josiane Duhayer, Marie-José Fellerath-Viguié, Juliana Geay, Norbert Juste, Christiane Malié, Roger Mirey, Micheline Noël, David Oswald, Sylvie Pepperell, Line Petit, Alberte Poncet, Huguette Rouillé, Martine Thuet.



Rando pédestre pour le Téléthon



Une cinquantaine de marcheurs a participé à la randonnée pédestre organisée le 24 novembre par le Foyer rural au profit du Téléthon.

Dès 9 heures, conduit par Daniel et Norbert, un premier groupe s'est élancé pour un périple d'une dizaine de kilomètres à travers la campagne environnante.

Emmené par Roger et James, le second groupe a démarré une demi-heure plus tard. La jonction s'est faite à l'entrée de Margon et l'ensemble a regagné Roujan pour un apéritif des plus conviviaux.

Le repas autour d'un excellent cassoulet qui a suivi, a rassemblé près de 70 convives, marcheurs et sympathisants.

Le bénéfice de cette journée a été versé à la coordination roujanaise pour le Téléthon. ■



Randos du mois

Seulement 2 sorties en novembre et décembre pour les randonneurs du Foyer rural, en raison des intempéries et des engagements de l'association dans le téléthon roujanais.

Dans les bois d'Olargues, le 27 novembre, un début de journée un peu frisquet mais une très belle balade

au pied de « La Dame Couchée ».

Premières couleurs d'automne où les châtaigniers envoient leur jaune tranchant au milieu du reste encore très vert. Encore et toujours un sacré beau coin de notre région. (Marc Agrumi)

Dans le Massif de la Gardiole (secteur Est), le

15 décembre, une bonne boucle, rallongée pour éviter des chasseurs de sangliers, agrémentée de vrombissements matinaux et rageurs de mangeurs de bitume.

Phébus jouant avec quelques stratus et une température encore bien automnale.

Sans oublier les bons et monumentaux moustiques, des invités pas forcément bienvenus!

Une pause de midi au soleil et une après-midi très agréable.

Un peu plein les pattes à l'arrivée, mais au final, une belle et sympathique journée. ■ (Marc Agrumi)

Randonnée autour d'Olargues en chiffres

Distance parcourue	12 km
Altitude de départ	183 m
Altitude minimum	157 m
Altitude maximum	463 m
Altitude cumulée	470 m
Durée de la randonnée	5 h + 1 h (repas et photos)
Vitesse de déplacement	2,40 km/h
Ciel	Variable et un peu de vent du Nord
Nombre de randonneurs	15

Randonnée dans le massif de la Gardiole en chiffres

Distance parcourue	16,297 km
Altitude de départ	83 m
Altitude minimum	16 m
Altitude maximum	186 m
Altitude cumulée	431 m
Durée de la randonnée	5 h 30 + 47 mn repas
Vitesse de déplacement	3,04 km/h
Ciel	Variable
Nombre de randonneurs	12



Réveillon de la Saint-Sylvestre



Dès 20 heures, les participants au réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le Foyer rural ont rejoint la salle polyvalente pour un apéritif très convivial. Une occasion de se retrouver, de commenter l'année qui s'achève, avec la ferme intention de passer en 2020 dans les meilleures dispositions.

Puis, préparé par le Petit Pêché et servi par un personnel très professionnel, le dîner s'est déroulé dans une ambiance de fête.

A chaque plat succédait une séquence musicale animée par Recto verso et dirigée par Maxime en grande forme.

Le passage à la nouvelle année sous les cotillons a suscité vivats et embrassades, rangé 2019 dans les souvenirs et ouvert 2020 sous les meilleurs auspices.

La soirée a continué jusqu'au milieu de la nuit, sur des musiques et des danses qui ont satisfait la quasi-totalité des participants.

Les organisateurs peuvent se féliciter de la réussite de cette nuit de la Saint-Sylvestre 2019. La fête pour passer dans la nouvelle année, quoi de plus agréable ! ■



Loto du Foyer

Le loto du Foyer réunit près de 130 personnes, dans la moyenne des lotos précédents. Un nombre à comparer aux quelque 230 familles adhérentes...

La recette du loto s'élève à près de 1 360 €, celle de la tombola à 190 €, du bar à 70 € et de la vente des gâteaux à 50 €. Le bénéfice total est de l'ordre de 400 €. ■



Repas de gala de la Boule Joyeuse

Le 23 novembre, pour terminer la saison bouliste, les adhérents et les amis de la Boule joyeuse ont participé en nombre au traditionnel repas de gala de l'association.



Après un apéritif très convivial, le président André Artéta a remercié les personnes présentes et les a invitées à déguster un repas de fête préparé et servi par Jean-Marc Bastoul et son équipe du Thélème.

Comme l'année dernière, Franck Malbert et ses chanteuses (Duo FM) ont animé magnifiquement cette soirée.

La saison se termine et la Boule joyeuse se félicite de la confiance de ses adhérents et du soutien de tous ceux qui sont présents aux différentes manifestations de l'association. ■



Au menu de ce repas dansant

*Salade de volaille campagnarde
son œuf poché et parmesan*

*Dos de cabillaud aux lards
et coulis de champignons*

Trou Normand

*Rôti d'échine confit
et sa sauce aux échalotes et porto*

*Plateau de fromages frais
et affinés*

*Entremets marrons glacés
et crème chantilly*

*Apéritif, vin blanc, rosé, rouge,
et café*



Assemblée générale de la Boule joyeuse

La Boule joyeuse a tenu son assemblée générale le 6 décembre, devant une quarantaine de membres et de sympathisants.

Dans son rapport moral, le président André Artéta a souligné les résultats encourageants tant sur le plan sportif que festif, malgré son absence de près de 6 mois et noté que l'avenir du club était pérenne à la fois grâce à la qualité de ses membres, mais aussi avec une situation financière des plus saines.

Le président annonce qu'il ne briguera pas un nouveau

mandat, mais souhaite que l'équipe dirigeante soit renforcée.

Le trésorier a présenté un bilan excédentaire, dû essentiellement à la buvette, au loto et aux soirées estivales.

Les repas festifs, comme la journée du téléthon ont accueilli en moyenne près de 130 personnes, un succès qui se confirme.

Pour la saison 2020, le club prendra en charge les frais d'inscription aux compétitions.

Le bureau a été renouvelé et Bernard Pallarès a été élu

président. Gérard Palausi rier et Marc Rivière assurera est reconduit comme trésorier le secrétariat. ■

Composition du bureau de la Boule joyeuse

Pallarès Bernard, Président

Deville Jean Paul, Vice-président

Rivière Marc, Secrétaire

Gracia Michel, Secrétaire-adjoint

Palausi Gérard, Trésorier

Deguine Patrice, Trésorier-adjoint

Ducros Maurice, Membre

Jammes Roger, Membre

Lekien Alain, Membre

Derisbourg Gilbert, Membre



Nouveaux maillots pour le V3C

Les adhérents du Vélo Club Coteaux et Châteaux (V3C) ont désormais de nouveaux maillots, grâce à la générosité du supermarché du village et d'un grossiste caviste de Pézenas.

Au cours d'une cérémonie conviviale, en présence de quelques vététistes adhérents, Norbert Juste, président du V3C Roujan a offert un maillot à Gérard Bordes, directeur du supermarché et à Jean-Marie Hérrail, grossiste caviste à Pézenas, lui-même pratiquant le VTT.

A cette occasion, Norbert Juste, membre fondateur du club créé en 2005 a rappelé qu'en 15 ans, l'association a connu des hauts et des bas, mais aujourd'hui, elle est sur une belle dynamique.

Fort de 16 membres, dont 2 jeunes et une féminine, le V3C affiche désormais sa cohésion au travers d'un logo et d'un nouveau maillot.

En dehors des sorties hebdomadaires des adhérents, le V3C organise la randonnée nocturne du « Hérissou



au clair de lune » fin juin et la randonnée du Hérissou

au profit du Téléthon, fin novembre. ■

Randonnée du Hérissou

Organisée le 1^{er} décembre par le Vélo club coteaux et châteaux (V3C Roujan), la 17^e Randonnée du Hérissou aura rassemblé près de 150 vététistes dont 35 enfants sous un ciel maussade.

Sur les 3 parcours tracés à travers vignes et bois par Norbert et Bernard du V3C, coureurs confirmés ou occasionnels ont pu réaliser des performances à leur mesure. Les organisateurs proposaient 35 km, 25 km et 15 km pour respectivement 800 m, 680 m et 650 m de

dénivelé positif. Les points de ravitaillement situés sous le platane de Saint Majan et dans la cour du château-abbaye de Cassan ont permis aux participants de souffler et refaire le plein d'énergie. Aucun incident n'a été déploré et la bonne humeur a régné durant l'apéritif qui a été servi à l'issue de cette randonnée.

La balade pédestre de 8 km, associée à la randonnée a rassemblé une vingtaine de marcheurs, accompagnants et sympathisants, sous la conduite de Daniel.

Le bénéfice de cette journée a été versé à la coordi-

nation roujanaise du Téléthon 2019. ■



Assemblée générale du VTT départemental

Le Comité départemental de la Fédération française de vélo (Codep34), a tenu son assemblée générale devant près d'une centaine de représentants des clubs affiliés.

Après la présentation par son président, Norbert Juste, du Vélo club coteaux et châteaux de Roujan, Jacques Clamouse, président départemental, a présenté le rapport moral du comité composé de 43 clubs, 1258 licenciés dont 147 femmes.

Il a pointé le petit nombre et le vieillissement des licenciés et des clubs de

trop petite taille et peu attractifs.

Dans son rapport d'activité, il a souligné l'effort financier de la Fédération nationale pour développer le cyclotourisme, aider au fonctionnement des clubs, promouvoir la formation et encourager l'engagement bénévole.

Puis chaque commission a présenté son bilan, parfois encourageant, parfois contrasté.

Le bilan financier fait état d'un budget de l'ordre de 38 000 €, en léger déficit.

La réunion s'est poursuivie avec un débat sur la

sécurité et la responsabilité des clubs. Après le déjeuner, les échanges ont repris

et la journée s'est achevée par une remise de récompenses. ■



Assemblée générale du CAR

Le Comité des Fêtes et Animations Roujanais (CAR) a tenu son assemblée générale le 10 décembre, devant une trentaine d'adhérents et de représentants d'associations du village.

Marie-Claude Fromentin, la présidente, explique que le CAR, constitué d'un petit nombre d'adhérents, s'appuie sur des bénévoles pour organiser ses événements et qu'il met en place de petites manifestations dont les bénéfices financent des opérations de plus grande envergure.

Le budget de l'association s'élève à près de 55 000 € et a dégagé un excédent de 13 500 € qui permettront d'organiser des vide-greniers, des soirées à thème, la fête de la musique et 3 jours de fête locale.

Au cours de l'assemblée générale la présidente a annoncé que la Foire n'aurait pas lieu en 2020.

Cette décision découle de l'incertitude dans l'octroi de la subvention de la mairie en raison des élections municipales. Le budget communal sera voté fin avril par



l'équipe sortie des urnes fin mars, alors que la foire se déroule comme chaque année le 1^{er} dimanche d'avril. La municipalité sortante ne

peut assurer qu'une subvention serait alors octroyée et sans cette aide, l'association n'est pas en mesure d'organiser la foire. ■

Marché de Noël

Le marché de Noël organisé par le Comité des fêtes et d'animations (CAR) a connu son petit succès. Durant 2 jours, le 30 novembre et le 1^{er} décembre, les visiteurs ont pu choisir leurs cadeaux pour les fêtes de fin d'année auprès des quelque 70 exposants présents. Des

produits du terroir, huile d'olive, miel, confitures, vins voisinaient avec des créations d'artisans et des propositions de cadeaux pour toutes les bourses et tous les goûts.

Malgré une affluence moins forte le 2^e jour, les organisateurs restent satisfaits du résultat. ■



Bourse aux jouets

La bourse aux jouets organisée le 17 novembre par le Comité des fêtes et animations (CAR) n'a pas eu le succès escompté. Pourtant des jouets, des livres et des articles de puériculture de qualité étaient proposés par une vingtaine d'exposants. ■



Assemblée générale du club des 2CV

Un an après son assemblée constitutive, le 2CV Club des Avant-Monts (2CVCAM) a réuni ses adhérents pour la première assemblée générale ordinaire.

Le président rappelle que l'association a été créée pour regrouper les possesseurs et passionnés de 2CV. Il dresse un bilan conséquent des sorties et rencontres de l'année écoulée. Chacune des 6 sorties a rassemblé

une bonne quinzaine de participants.

Le club fonctionne avec un budget réduit aux contributions de ses 28 adhérents, mais espère une subvention de la municipalité pour l'année 2020.

Le président est démissionnaire mais souhaite la pérennisation de l'association. L'assemblée a procédé au renouvellement du bureau. Eric Parlange est élu président, Laurent Michon



assurera le secrétariat et Pierre Ortega reste trésorier.

Les participants se sont retrouvés autour du pot de l'amitié. ■

Repas de Noël de l'Age d'Or



Une soixantaine de convives, adhérents du club pour la plupart, a participé au repas de Noël organisé par l'Age d'Or/UNRPA. Une occasion de rencontres, d'échanges et de convivialité.

Le maire Jacques Huc, accompagné de son épouse participait à ce repas de fête préparé et servi par le traiteur La Felouque.

L'animation de l'après-midi était confiée à la revue du Cabaret Bordelais. Deux danseuses, une chanteuse-danseuse et un ani-

mateur de revue ont offert près de 2 heures d'un beau spectacle de plumes, de strass et de paillettes. L'humour était bien présent et le public a bien participé.

Le service des différents plats réalisés par La Felouque, entrecoupé de séquences d'animation a mené les convives jusqu'au milieu de l'après-midi.

Une fois le repas et le spectacle terminés, les danseurs ont occupé la piste sur des rythmes de leur jeunesse. ■



VŒUX *Mon village*

Les Joyeuses Minettes Roujanaises
souhaitent une bonne et heureuse année

2020

aux lecteurs de *Mon village*,
à leur famille et amis



Téléthon roujanais

Pour ses 20 années d'existence, le téléthon roujanais est resté dans la performance. Près de 9 500 € ont été collectés, grâce à l'engagement des bénévoles et des 9 associations partenaires. La coordination roujanaise remercie chaleureusement tous ceux qui ont permis, directement ou indirectement, la réussite des actions engagées.

La campagne du téléthon roujanais 2019 avait commencé par un loto au profit de l'AFM, mais la première action d'envergure est au crédit de la Boule joyeuse. Le 12 octobre, elle a organisé un concours de pétanque qui a rassemblé une trentaine de participants et réuni près de 130 convives lors du repas du soir.

Puis, le 24 novembre, ce fut au tour du Foyer rural de mettre en place une randonnée pédestre suivie d'un repas à midi. Près de 50 marcheurs ont ainsi parcouru la campagne roujanaise et 80 personnes ont déjeuné d'un cassoulet préparé par l'équipe de Micka.

La semaine suivante, le 1^{er} décembre, le Vélo Club Coteaux et Châteaux (V3C) accueillait 150 vététistes

pour sa 17^e Randonnée du Hérisson. Du débutant au confirmé, chacun a pu s'exprimer sur l'un des 3 parcours proposés.

Il faut mentionner également le concours de belote organisé par l'Age d'Or.

La Ligue contre le cancer et les Minettes roujanaises ont occupé le terrain le 7 décembre, le fil rouge devant le supermarché a mobilisé une douzaine de bénévoles durant une journée et demie et le lendemain, le loto des associations réunies a clôturé ce 20^e téléthon roujanais.

La coordination roujanaise qui vient de boucler les comptes du téléthon 2019 a tout lieu d'être satisfaite. Les 9 associations partenaires et leurs béné-

voles ont recueilli 9 513 €, soit 8 % de plus que l'année précédente. Depuis l'an 2000, année du premier téléthon organisé à Roujan, ce sont près de 150 000 € qui ont été collectés.

Dans le détail, le concours de pétanque de la Boule Joyeuse et le repas qui a suivi, ont rapporté 1 150 €. La randonnée pédestre et le repas du Foyer rural ont apporté 556 € au Téléthon et la randonnée VTT du Vélo club, 684 €.

Grâce au concours de belote qu'il a organisé, l'Age d'Or a apporté 300 €.

Les Joyeuses Minettes ont recueilli 537 € et les bénévoles de la Ligue contre le cancer ont vendu pour 532 € de gâteaux et de billets de tombola.

Le fil rouge devant le supermarché a produit 617 € et l'urne à dons, 540 €.

Les enfants des écoles primaires ont vendu pour 418 € de billets.

Enfin, la soirée-repas animée par Georges Olivier a ramené 1435 € et le loto des associations réunies, 2 744 €. ■

TOMBOLAS DU TELETHON 2019

Tombola pour les enfants des écoles

1^{er} lot :

Dobble des Marques

N° 130 Violet

Merland

2^e lot :

Billard de table

N° 19 Jaune

Garnier

3^e lot :

Monopoly

N. Guiraudon

Tombola du Téléthon roujanais

1^{er} lot :

Mugs, Sacs et Veste 38/40

N° 171 Jaune - *Andrey B*

2^e lot :

Cafetière + plateau

N° 109 Rouge - *Coralie B*

3^e lot :

Batteur

N° 108 Marron - *M^{me} Gigon*

4^e lot :

Appareil à Raclette

N° 103 Vert - *M^{me} Maillé*

5^e lot :

Grille-pain

N° 147 Marron - *M. Lemeur*

6^e lot :

1 Repas à « Lou Baralet »

N° 56 Rouge - *M^{me} Taine*

7^e lot :

Produits Pharmacie

N° 161 Marron - *M. Blondel*

8^e lot :

Tablette

N° 166 Marron - *M^{me} Leigna*

9^e lot :

Vélo

N° 142 Bleu - *M. Perez*



Chez Mag, restaurant et esprit bistrot

Magali Sales, native de Gabian, a exercé son métier d'esthéticienne, d'abord à Roujan à la fin des années 90, puis à domicile. Mais elle a aussi acquis une petite expérience de restauration et a saisi l'opportunité de reprendre le commerce mi-épicerie, mi-restaurant situé au 9 de l'avenue de Pézenas.

Son idée, c'est d'en faire un café-restaurant ouvert de 7 heures à 15 heures, du lundi au samedi et recréer l'ambiance des bistrotts d'autrefois dans les villages autour du café matinal.

Avec l'appui de Sylviane aux fourneaux, elle propose chaque midi un menu du jour différent et une petite carte, d'une cuisine traditionnelle.



Le samedi à midi, elle sert un repas à thème autour d'un plat unique.

Une fois par mois, Magali organisera une soirée conviviale avec un repas traditionnel.

Au printemps prochain, elle envisage d'ouvrir aussi le soir et le week-end. ■

Veillées Contées au coin du feu

La nuit est venue en ce 12 novembre, il est 19 heures, une vingtaine de personnes rejoint Virginie Lagarde, Pierre Rosat, conteurs professionnels, autour d'une lanterne. Puis le groupe se dirige vers une maisonnée où il est accueilli par Carole, la maîtresse de maison. La veillée contée peut commencer.

Durant près d'une heure et demie, les 2 conteurs vont narrer des histoires qu'ils ont imaginées. Virginie, est plutôt dans le merveilleux, Pierre bâtit ses histoires à partir du quotidien. La soirée s'est terminée autour d'une collation riche d'échanges informels.

L'opération s'est renouvelée une semaine plus tard, le 19 novembre, dans une autre maison du village, chez Lyria, avec Pierre accompagné d'Eliane, conteuse de l'association « Le Cri des Mythes ».

De village en village, durant 12 jours, les conteurs ont ainsi animé des veillées conviviales chez l'habitant, dans la tradition des histoires contées au coin du feu.

En point d'orgue de cette initiative de la communauté de communes des Avant Monts, le 24 novembre, à Caussiniojols, l'ensemble des conteurs s'est retrouvé pour un « cabaret conté » et des histoires chuchotées de table en table. ■



Diplômes au Collège

Le 22 novembre, la 1^{re} promotion de collégiens de Bobby Lapointe a reçu le DNB. Cette récompense de 4 années passées au collège Bobby Lapointe a été remise à chaque élève lors d'une cérémonie bien chaleureuse et dans une ambiance de retrouvailles. Enseignants et ex-collégiens devenus cette année lycéens, ont échangé sous l'œil ému des parents invités eux aussi pour la remise de ce 1^{er} Diplôme National du Brevet (DNB).

Il était question du grand saut effectué dans l'univers des lycées : le changement, la réussite, l'éloignement de la famille, l'autonomie et la



liberté, autant de sujets qui ont été abordés autour d'un verre et d'un buffet préparé par le chef de cuisine. La principale du collège a félicité les récipiendaires et sou-

haité que d'autres diplômes puissent être à l'avenir délivrés.

Délivré par le ministère de l'Éducation nationale, le DNB atteste des connais-

sances et des compétences d'un élève et prouve que ce dernier a le niveau exigé à la fin du collège, mais ne conditionne pas le passage en classe supérieure. ■

Conseil Municipal du 29 novembre 2019

Réunis en séance plénière, les conseillers municipaux ont approuvé la programmation des travaux d'éclairage public pour 2019. À ce titre, toutes les lanternes vétustes du village seront remplacées. Le montant de cette opération s'élève à 33 350 € HT, dont 13 350 € à la charge de la commune.

Le réseau électrique de la rue de la Serre sera renfor-

cé. Les dépenses totales sont estimées à près de 56 500 €, la commune prenant à sa charge environ 10 000 €.

En vertu de ses délégations, le maire a validé le devis de près de 21 000 € correspondant à l'installation prévue en 2019, de 2 caméras de vidéoprotection au rond-point de la route d'Alignan-du-Vent, récemment mis en service.

Le conseil municipal a pris connaissance du rapport d'activités et du compte administratif 2018 de la communauté de commune des Avant-Monts, comme prévu au code général des collectivités territoriales.

Le conseil municipal autorise le maire à faire des modifications mineures dans le budget communal.

Enfin, le conseil municipal adopte le protocole de mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre, entre le maire et le parquet du tribunal de grande instance de Béziers. Ainsi le maire a le pouvoir de procéder à un rappel à l'ordre à l'encontre d'une personne, auteur de faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre dans la commune. ■

Braderie et Collecte Alimentaire du CCAS

La braderie et collecte alimentaire ont été une réussite pour le CCAS pluricommunal.

Le 13 novembre, le tout à 1 euro de la braderie d'automne du CCAS a bien fonctionné. Près de 500 pièces ont ainsi été vendues.

Le CCAS a encore une fois proposé une multitude de vêtements d'occasion du bébé à l'adulte, des jouets, des livres et du linge de maison. La mini-ferme et l'atelier maquillage ont ravi les plus petits.

Les responsables ont beaucoup de retours positifs sur leurs actions qui sont l'occasion de se retrouver dans une ambiance

conviviale, de partage et d'échanges.

Quelques jours plus tard, les 29 et 30 novembre, les bénévoles du CCAS pluricommunal étaient présents devant le supermarché du village pour la collecte nationale de la banque alimentaire. Une opération qui a permis de recueillir plus de 1 822 kg, soit 3 700 équivalents repas. Un record pour le CCAS. Pour mémoire, en 2018, 1 615 kg et en 2017, 1 240 kg avaient été collectés.

La réussite de ces opérations tient à la générosité des donateurs et aux bénévoles, indispensables au CCAS pluricommunal. ■



Eglise Saint-Laurent restaurée

En présence des représentants de l'Etat et des collectivités territoriales et d'une cinquantaine de Roujanais, Jacques Huc, maire de la commune a inauguré, le 30 novembre, la restauration des façades et du clocher de l'église Saint Laurent. Un édifice joliment restau-

ré. L'ensemble des travaux a été réceptionné il y a un an.

Ce fleuron du patrimoine roujanais, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques s'était dégradé au fil du temps et une restauration totale était devenue nécessaire.



Frédéric Fiore, architecte des Bâtiments de France a été chargé de conduire le chantier de remise en état du clocher, puis des façades et des toitures pour un montant avoisinant 700 000 € HT, financés pour 35 % par l'Etat, 19 % par la Région et 16 % par le Département.

Par ailleurs, 143 donateurs ont répondu à une souscription sous l'égide de la Fondation du Patrimoine qui a recueilli près de 64 000 €. La Fondation du Patrimoine a pour sa part contribué pour 10 000 €

Ainsi, l'autofinancement de la commune ne s'est élevé qu'à 17,7 %. ■

Cirque Contemporain

Avec son spectacle « Hic », la Compagnie Tannis a relevé le défi de faire du cirque en tout lieu. Le 4 décembre, salle polyvalente, Nathalie Bertolio, Simon Deschamps, circassiens et Marco Quaresimin, contrebassiste, ont évolué entre acrobatie, équilibre sur objets et roue Cyr. Ce tout nouveau spectacle de la Compagnie Tannis a attiré plus de 130 specta-

teurs avec notamment les jeunes des centres de loisirs communautaire et les moins jeunes de l'EHPAD d'Abeilhan « La Maison ensoleillée ».

Ce spectacle tout public à partir de 6 ans, s'inscrit dans le cadre du dispositif Cirque portatif - La Verrerie d'Alès, Pôle national cirque Occitanie, un ensemble de spectacles de cirque en espaces non-dédiés. ■



Accueil nouveaux arrivants

Les nouveaux roujanais ont dialogué avec les élus

Entouré de la quasi-totalité du conseil municipal, le maire Jacques Huc a reçu le 13 décembre, une bonne trentaine de nouveaux résidents dans le village, une assistance de jeunes adultes avec enfants et de retraités.

Dans son discours de bienvenue, il a décrit un village en expansion démographique, attractif quant à ses infrastructures : un collège, 3 cabinets médicaux et paramédicaux, une police municipale et un CCAS plu-

ricommunaux, un supermarché...

Après quelques mots sur la légende du roumégair, animal totemique du village, il a présenté l'équipe municipale

et invité les représentants des associations locales à préciser leurs activités.

Le chef de la police municipale a expliqué quelques règles de vivre ensemble,

puis c'est devant le verre de bienvenue que de nombreux échanges se sont instaurés.

Chacun a pu repartir avec un présent offert par la municipalité. ■



Spectacle Jack Jacko

Le spectacle « Jack Jacko la guitare » de la Compagnie « Alatoul » a été joué à la salle polyvalente, le 20 décembre à l'attention de tous les élèves de l'école de Roujan après avoir voyagé durant 8 jours et 16 représentations sur l'ensemble du territoire des Avant-Monts à destination des 2500 enfants scolarisés en maternelle et primaire qui y résident.

« Jack Jacko la guitare », c'est le voyage à travers le monde d'une guitare qui part à la rencontre d'autres instruments (Banjo, Djembé, Darbouka, Piano, Accordeon, piano à pouces, shaker, tonnerre). Ce spectacle,



joué par Jérôme Bernaudon et Simon Prouvèze, par la qualité du conteur et du musicien, par son aspect péda-

gogique mais surtout par son interactivité remarquable avec son jeune public, a rencontré un vif succès auprès

des élèves mais aussi des équipes pédagogiques de l'ensemble des écoles des Avant-Monts. ■

Noël des enfants des écoles primaires



Le Père Noël est passé pour les enfants des écoles, le 20 décembre.

Dans une salle polyvalente bien garnie et devant un grand nombre de parents, les cadeaux de Noël offerts par la municipalité ont été remis par le Père Noël à près de 200 enfants des écoles roujanaises.

A l'appel de son prénom, chaque enfant a reçu son cadeau des mains du Père Noël.

Les plus petits ont eu un jouet, les élèves de CP, CE et CM1, un livre et les CM2, un dictionnaire.

L'arrivée du Père Noël a été saluée par une formidable ovation. ■



101^e anniversaire de l'armistice de 1918



Depuis la place de la mairie, en cortège, drapeaux en tête, près de 150 personnes dont une vingtaine d'enfants, ont rejoint le monument aux morts pour commémorer le 101^e anniversaire de l'armistice de 1918.

Dans son allocution, le maire a mis l'accent sur le fait que la 1^{re} Guerre Mondiale avait durablement renforcé l'unité de la nation et concrétisé les mots de solidarité, héroïsme et sacrifice. Il a rappelé que le village avait perdu 61 de ses fils dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts. Il a demandé de transmettre ce souvenir, « afin que les

enfants ne demandent jamais pourquoi en ce début d'automne ils n'ont pas école et pourquoi au milieu des feuilles qui tombent, tant de drapeaux s'élèvent ».

Jean Blanquefort a lu le message du Souvenir Français et de l'UNC et a rappelé les noms des poilus roujanais disparus au cours ou des suites de cette guerre.

A tous les combattants tombés au champ d'honneur, « il est de notre devoir de continuer à leur rendre un fervent hommage et à perpétuer leur souvenir ».

A l'issue de la cérémonie, plusieurs roujanais ont été décorés devant le monument aux morts :

Comme des milliers de soldats français déployés en

Algérie entre le 2 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964, après les accords d'Evian, Hubert Biben, Bernard Galtier, Jean-Paul Redon et Gabriel Rhul peuvent désormais bénéficier du statut de combattant. Ils ont ainsi reçu la croix du combattant, remise par André Juste, président de l'UNC local.

Par ailleurs, dans la salle du peuple, avant le verre de l'amitié, Jacques Huc, Jean Blanquefort et Francis Vandenberghe ont été décorés de la médaille d'argent de l'UNC pour leur engagement dans l'association patriotique. ■

Fin de la Guerre d'Algérie

Ce 5 décembre, date retenue pour commémorer la journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, seuls quelques anciens combattants ont assisté à la cérémonie au monument aux morts.

Du message de la Ministre des Anciens combattants,

on peut retenir ces phrases : « La société française toute entière a été touchée par la Guerre d'Algérie. Le passé est douloureux mais le travail de mémoire doit nous permettre de construire un présent et un futur d'apaisement. Ce travail de transmission doit être dirigé vers les jeunes générations. » ■

Déjà en 2017, la cérémonie avait été peu suivie.



VŒUX *Mon village*

LE COMITÉ ROUJANAIS DU SOUVENIR FRANÇAIS
 VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX
 POUR L'ANNÉE 2020, UNE ANNÉE DE SANTÉ,
 DE BONHEUR, DE JOIE ET DE PROSPÉRITÉ POUR VOUS
 ET TOUS CEUX QUI VOUS SONT CHERS.

La retraite pour Jean-Paul le facteur



Jean-Paul, par ailleurs conseiller municipal en exercice a fait valoir ses droits à la retraite. Depuis le début novembre, il est désormais retraité, une vie nouvelle pour ce facteur habitué à faire ses tournées quotidiennes à pied et plus récemment en voiture.

C'est une page de l'histoire de la poste qui se tourne ; Jean-Paul était un facteur « à l'ancienne », au contact des gens, sympathique, affable, convivial et disponible, avec toujours quelques mots de gentillesse.

Le 16 novembre, il a fêté son départ et son anniversaire, entouré de sa famille et de collègues et de quelques amis.

Après quelques jours de nostalgie, Jean-Paul sera « comme tous les retraités, débordé ! » ■



Les 75 ans de la classe 44

Les Roujanais originaires du village nés en 1944, ont fêté leurs 75 ans, le 14 novembre.

Sur la trentaine de personnes recensées, 13 d'entre elles se sont retrouvés autour d'un repas au restaurant le Petit Margonnais, accompagnés de leur conjoint.

Un peu de nostalgie, quelques pensées pour ceux qui ont disparu, mais beaucoup de souvenirs agréables et d'anecdotes ont refait surface. Durant quelques heures, ils ont replongé dans l'univers de leur enfance, leur jeunesse, mais aussi échangé sur leur parcours professionnel. ■



De gauche à droite et de bas en haut
Jean-Paul Redon, Irénée Crès, Marie-Jo Viguier-Fellerath, Guy et Marinou Garcia, Christiane Gonnard, Anne-Marie Marc et Jacky Rouillé.
Marie-Brigitte Pastourel, Jean-Paul Castan, Michel Grau, Gilbert Gonnard et Gérard Gineste.

Occupation de la Salle polyvalente de février à avril 2020

Samedi 1^{er} février 2020 à 15 h.
Goûter de l'Age d'Or.

Samedi 8 février 2020 à 19 h 30.
Hivernales du rire et du vin.

Samedi 15 février 2020, à 20 h.
Soirée Goldman organisé par le CAR.

Dimanche 23 février 2020 à 16 h.
Loto de l'AER.

Dimanche 1^{er} mars 2020, à 16 h.
Loto de l'Age d'Or.

Dimanche 8 mars 2020 à 16 h.
Loto de la Boule joyeuse.

Dimanche 19 avril 2020, à 16 h.
Loto de l'Age d'Or.

Dimanche 26 avril 2020 à 16 h.
Loto de l'AER.

Démographie

Naissances

Ilenso Garnier, né le 13 octobre 2019 à Béziers. Il est le fils de Lou Richard et de Mailky Garnier.

Lyan Cabuzel, né le 16 octobre 2019 à Béziers. Il est le fils de Laetitia Monimarthe et Thomas Cabuzel.

Rudie Grellier, née le 17 octobre 2019 à Sète. Elle est la fille d'Amandine Linhares et d'Arnaud Grellier.

Orelina Coste, née le 30 novembre 2019 à Montpellier. Elle est la fille de Jessica Omarcabal et de Thibaut Coste.

Léo et Téo Sablier, nés le 1er décembre 2019 à Montpellier. Ils sont les fils de Lyvia Berdeguer et de Yoan Sablier.

Ange Messie, né le 9 décembre 2019 à Béziers. Il est le fils de Christel Laurent et de Romaric Messie.

Léandre Lavit, né le 22 novembre 2019 à Montpellier. Il est le fils de Lauzeen et Pascal Lavit, le petit-fils

de Chantal Lavit et l'arrière-petit-fils de Jeanine Gigou.

Aëlis Colomina, née le 30 novembre 2019 à Nîmes. Elle est la fille d'Emmanuelle et Anthony Colomina et la petite-fille de Christine Pecharroman.

Lilas Roynard, née le 14 janvier 2020 à Béziers. Elle est la fille de Sophie Millan et Jonathan Roynard et la petite-fille de Josette et Gérard Millan.

Mariage

Emmanuelle Pelletier et Xavier Granier, le 28 décembre 2019 à Pouzolles. Xavier est le fils de Régine et Francis Granier.

Décès

Camille Sers, décédée le 19 novembre 2019 à l'âge de 81 ans. Elle était l'épouse d'Albert (†), la mère d'Elisabeth et de Jean-Marc et la belle-sœur d'Huguette, Simone, Reine,

Marcel (†), Denis (†), André (†), Jeanine (†) et Roger (†).

Pierre Fouquet, dit **Pierrot**, décédé le 21 novembre 2019 à Roujan, à l'âge de 88 ans. Il était l'époux d'Hélène et le père de Josy, Véronique, Mylène et Nathalie et le beau-père de Claude Bermejo, professeur de musique au Foyer rural.

Yvon Rey, décédé le 14 décembre 2019 à Roujan, à l'âge de 84 ans. Il était l'époux de Josette et le père de Patrick et Véronique

Fernande Cavallé, décédée le 17 décembre 2019 à Roujan, à l'âge de 98 ans. Elle était l'épouse de « Bertou » (†), la mère de Michel, Daniel et la cousine de Marie-José Viguier-Fellerath, membre du conseil d'administration du Foyer rural.

Joseph Nieddu, décédé à Montpellier, le 31 décembre 2019, à l'âge de 79 ans. Il était le compagnon de Noëlle Millan, le père d'Eva et Norbert et le beau-père de Brigitte Tineo.

Météo

Précipitations des mois des mois d'octobre, novembre et décembre 2019

Octobre 2019	Pluie mm	Cumul depuis le 1 ^{er} janvier	Température du mois		Novembre 2019	Pluie (mm)	Cumul depuis le 1 ^{er} janvier	Température du mois		Décembre 2019	Pluie (mm)	Cumul depuis le 1 ^{er} janvier	Température du mois	
			La plus basse	La plus haute				La plus basse	La plus haute				La plus basse	La plus haute
Mardi 1er	10,5				Vendredi 1er	2,6				Dimanche 1er	2,4			
Samedi 12	0,8				Samedi 2	13,7				Dimanche 8	2,2			
Dimanche 13	0,4				Dimanche 3	8,8				Mercredi 11	4,0			
Lundi 14	0,3				Lundi 4	4,2				Jeudi 12	5,2			
Mardi 15	0,5				Mardi 5	0,8				Vendredi 13	6,8			
Dimanche 20	3,0				Jeudi 7	2,4				Vendredi 20	3,2			
Mardi 22	46,0				Vendredi 8	0,4				Samedi 21	2,8			
Mercredi 23	190,0				Samedi 9	0,2				Dimanche 22	6,2			
Jeudi 31	1,4				Mardi 13	0,6				Lundi 23	1,3			
					Mercredi 14	0,4								
					Jeudi 15	0,4								
					Jeudi 21	2,8								
					Vendredi 22	17								
					Samedi 23	9,2								
					Dimanche 24	0,2								
					Jeudi 28	0,8								
					Samedi 30	1,6								
Total du mois					Total du mois					Total du mois				
Octobre 2019	252,9	467,3	10°	24°	Novembre 2019	66,1	533,4	0°	20°	Décembre 2019	34,1	567,50	3°	19°
Octobre 2018	279,1	1 053,7	4°	26°	Novembre 2018	111,5	1 165,2	5°	20°	Décembre 2018	23,2	1 188,4	1°	19°
Octobre 2017	47,6	364,8	5°	29°	Novembre 2017	3,20	368,0	2°	22°	Décembre 2017	10,6	378,6	0°	18°
Octobre 2016	263,4	622,4	6°	25°	Novembre 2016	101,6	724,0	3°	23°	Décembre 2016	33,6	757,6	1°	18°
Octobre 2015	20,7	340,6	4°	25°	Novembre 2015	49,2	389,8	4°	24°	Décembre 2015	17,2	407,0	3°	18°
Octobre 2014	11,9	492,2	10°	27°	Novembre 2014	273,5	765,7	6°	21°	Décembre 2014	41,2	806,9	1°	18°
Octobre 2013	71,5	594,6	4°	27°	Novembre 2013	35,2	629,8	-3°	23°	Décembre 2013	8,0	637,8	1°	18°
Octobre 2012	75,5	403,0	3°	27°	Novembre 2012	63,5	466,5	3°	18°	Décembre 2012	22,5	489,0	5°	16°
Octobre 2011	88,0	564,1	5°	31°	Novembre 2011	192,0	756,1	4°	19°	Décembre 2011	3,8	759,9	0°	15°
Octobre 2010	114,1	557,0	4°	24°	Novembre 2010	32,5	590,0	4°	22°	Décembre 2010	40,2	630,0	-5°	15°
Octobre 2009	148,6	547,0	3°	22°	Novembre 2009	4,3	551,0	5°	18°	Décembre 2009	10,9	562,2	-5°	15°

Récapitulations mensuelles de la Pluie et de la Neige pour les années 2009 à 2019

Janvier	Pluie mm	Neige mm
Janvier 2019	15,1	
Janvier 2018	137,4	
Janvier 2017	82,0	
Janvier 2016	33,6	
Janvier 2015	10,2	
Janvier 2014	40,0	
Janvier 2013	27,2	60
Janvier 2012	0,4	
Janvier 2011	32,2	
Janvier 2010	43,9	
Janvier 2009	47,0	4

Février	Pluie mm	Neige mm
Février 2019	10,2	
Février 2018	96,7	130
Février 2017	79,2	
Février 2016	72,0	
Février 2015	32,2	28
Février 2014	16,8	
Février 2013	5,4	
Février 2012	0,0	
Février 2011	33,2	
Février 2010	127,0	4
Février 2009	69,6	

Mars	Pluie mm	Neige mm
Mars 2019	1,0	
Mars 2018	178,8	
Mars 2017	71,0	
Mars 2016	28,2	
Mars 2015	66,0	
Mars 2014	11,4	
Mars 2013	214,0	
Mars 2012	51,7	
Mars 2011	265,0	
Mars 2010	96,1	70
Mars 2009	52,0	

Avril	Pluie mm	Neige mm
Avril 2019	38,0	
Avril 2018	163	
Avril 2017	19,7	
Avril 2016	66,4	
Avril 2015	42,5	
Avril 2014	38,0	
Avril 2013	78,4	
Avril 2012	96,3	
Avril 2011	26,7	
Avril 2010	4,2	
Avril 2009	138,3	

Mai	Pluie mm	Neige mm
Mai 2019	40,0	
Mai 2018	108,2	
Mai 2017	18,2	
Mai 2016	89,9	
Mai 2015	2,8	
Mai 2014	35,2	
Mai 2013	46,8	
Mai 2012	39,5	
Mai 2011	5,5	
Mai 2010	78,6	
Mai 2009	27,7	

Juin	Pluie mm	Neige mm
Juin 2019	14,5	
Juin 2018	13,8	
Juin 2017	29,3	
Juin 2016	14,1	
Juin 2015	29,6	
Juin 2014	59,6	
Juin 2013	70,4	
Juin 2012	16,0	
Juin 2011	49,2	
Juin 2010	27,3	
Juin 2009	8,5	

Juillet	Pluie mm	Neige mm
Juillet 2019	5,9	
Juillet 2018	50,7	
Juillet 2017	8,4	
Juillet 2016	8,6	
Juillet 2015	7,2	
Juillet 2014	59,6	
Juillet 2013	15,6	
Juillet 2012	21,8	
Juillet 2011	44,3	
Juillet 2010	5,0	
Juillet 2009	8,6	

Août	Pluie mm	Neige mm
Août 2019	3,0	
Août 2018	26	
Août 2017	2,8	
Août 2016	1,8	
Août 2015	102,1	
Août 2014	33,3	
Août 2013	20,8	
Août 2012	40,1	
Août 2011	15,2	
Août 2010	7,2	
Août 2009	6,0	

Septembre	Pluie mm	Neige mm
Septembre 2019	86,7	
Septembre 2018	0,0	
Septembre 2017	6,6	
Septembre 2016	44,4	
Septembre 2015	27,3	
Septembre 2014	186,4	
Septembre 2013	44,6	
Septembre 2012	61,7	
Septembre 2011	4,8	
Septembre 2010	53,6	
Septembre 2009	40,7	

Octobre	Pluie mm	Neige mm
Octobre 2019	252,9	
Octobre 2018	279,1	
Octobre 2017	47,6	
Octobre 2016	263,4	
Octobre 2015	20,7	
Octobre 2014	11,9	
Octobre 2013	71,5	
Octobre 2012	75,5	
Octobre 2011	88,0	
Octobre 2010	114,1	
Octobre 2009	148,6	

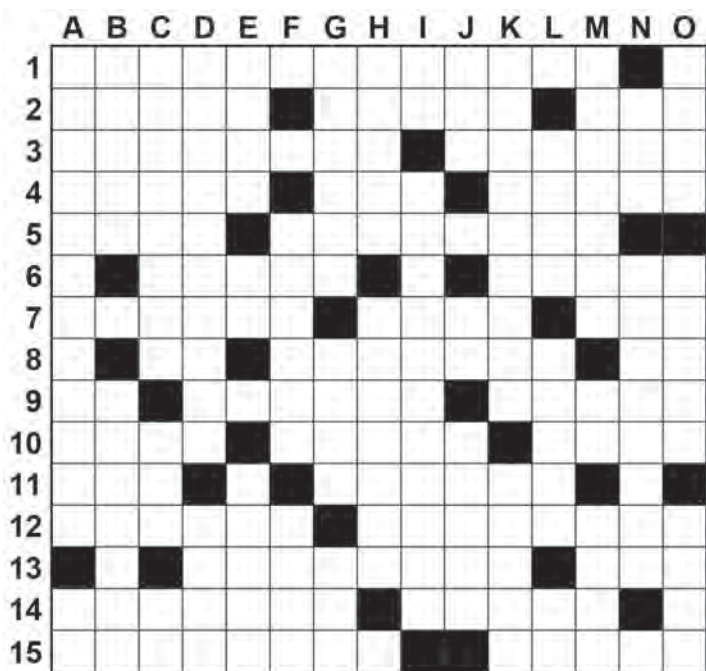
Novembre	Pluie mm	Neige mm
Novembre 2019	66,1	
Novembre 2018	111,5	
Novembre 2017	3,2	
Novembre 2016	101,6	
Novembre 2015	49,2	
Novembre 2014	274	
Novembre 2013	35,2	
Novembre 2012	63,5	
Novembre 2011	192	
Novembre 2010	32,5	
Novembre 2009	4,3	

Décembre	Pluie mm	Neige mm
Décembre 2019	34,1	
Décembre 2018	23,2	
Décembre 2017	10,6	
Décembre 2016	33,6	
Décembre 2015	17,2	
Décembre 2014	41,2	
Décembre 2013	8	
Décembre 2012	22,5	
Décembre 2011	3,8	
Décembre 2010	40,2	
Décembre 2009	10,9	

Récapitulations pour les années 2009 à 2019

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pluie = mm	562,20	629,70	759,90	489,00	637,80	806,90	407,00	757,60	378,60	1188,40	567,50
Neige = mm	4,00	74,00	0,00	0,00	60,00	0,00	28,00	0,00	0,00	130,00	0,00

La grille de Nelly



Horizontalement

- 1 Monuments aux mots.
- 2 Des huiles dans les huiles - Un essai raté - Particule chargée électriquement.
- 3 Se retrouvent sur une table - Prépare le poisson.
- 4 Arrive à sa hauteur - Etendue d'eau douce - Qui s'y frotte, s'y pique.
- 5 Fausse note - Cri d'allégresse.
- 6 Ancêtre d'Aragon - Circulent au Bangladesh.
- 7 Célébrité - La place du feu - Quartier de poire.
- 8 Finit en montant - Echelons - Moitié de marie.
- 9 Pronom - Accélérateur d'équitation - Le plus lourd des gaz rares.
- 10 Ont trouvé un siège - Voisin du hareng - Période glaciaire.
- 11 A que nenni ! - Affaiblit.
- 12 Médicament offert par la nature - Œuvres de chaire.
- 13 Affaires d'Outre-Manche - Se rencontre peut-être à l'est.
- 14 Ne durent qu'un an - Volume de bois.
- 15 Remettre en terre - Ont une saveur acide.

Verticalement

- A Nouveau départ - Avant arrière.
- B Récompense scolaire - Hors de vue.
- C Répétition d'une déclaration d'autrui - S'associent aux autres - Deux sacrés points.
- D Fossiles marins - Cri d'hostilité (2 mots).
- E Orateur grec - Fin d'infinif - Fleur jaune d'Afrique.
- F Champs de véronique - Une partie d'ensemble.
- G Forme de charbon sur les céréales - De pire en pire - Baie du Japon.
- H Relatif au tarin - Etre chétif.
- I Tombeur de dames - On vu s'éclairer beaucoup de lustres.
- J Queue de cerise - A fait suer Cléopâtre - Incitation à la consommation.
- K Redresseurs de tors - Sables mouvants.
- L Donne du plaisir ou du souci - Blanc d'Espagne - Trop petit pour avoir son bac.
- M La danse de Zorba - Finit fini - Avancer avec prudence.
- N Ceinture de geisha - Mitrailent.
- O Héros de Troie - Premières sucettes - Passe à table.

Solution des mots croisés de Nelly - Octobre 2019

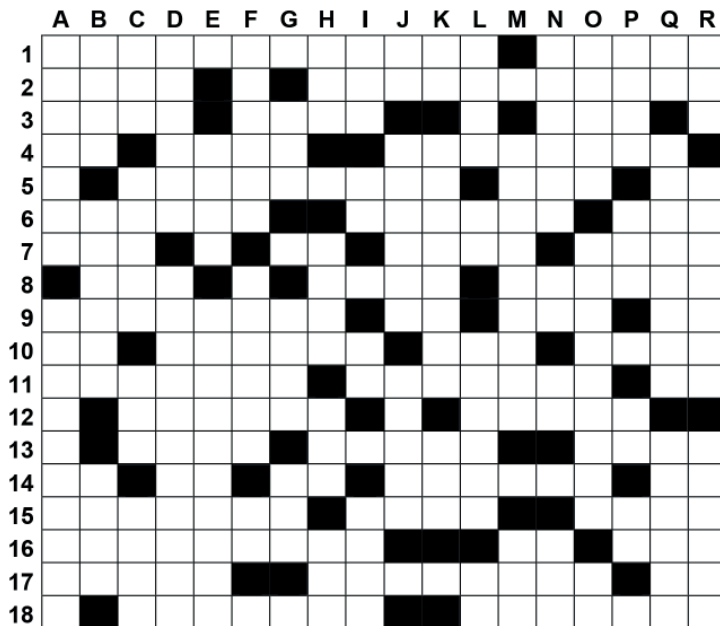
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1	G	U	E	R	I	S	S	E	U	S	E		O	U	I
2	E	N	R	E	G	I	S	T	R	E	M	E	N	T	S
3	N	E	R	O	N			A	N	E	A	N	T	I	E
4	E		E		O	D	E		E		N	E		L	O
5	A	T	R	A	B	I	L	E		B	A	R	D	E	
6	L		A		L	S	L		E	R	I	G	E		E
7	O	N		R	E	S	E	R	V	A	T	I	O	N	S
8	G	O	N	E		U		E	O	S		E	D	I	T
9	I	N	O	N	D	A	B	L	E	S			O		E
10	S	N		O	E	D		U		A	G	O	R	A	
11	T	E	R		C	O	M	M	U	N	I	C	A	N	T
12	E	T		O	R	N	E	E		T	R	E	N	C	H
13		T	A	R	E	S		S	U		A	N	T	R	E
14	T	E	I	N	T		R		N	E	F		S	E	S
15	A	S	S	A	S	S	I	N		R	E	A		S	E

VŒUX *Mon village*



*Le comité roujanais
de la Ligue contre le cancer
vous présente
ses meilleurs vœux, de santé,
de bonheur et de joie pour l'année
2020
et vous remercie de votre soutien.*

Les châteaux de la Loire de Guy



Horizontalement

- 1 Château connu pour son reflet dans l'eau (3 mots) - Foyers.
- 2 Jetée - Qui ne dure pas.
- 3 Rêvasser - Endroit - Elimine.
- 4 Hic- Sur Belon- Château de Sologne.
- 5 Aubergine - Avec elles - Pronom.
- 6 Confiscation - Plante ou singe - Sont en reste.
- 7 Longue période - Note du chef - Fille de la Bastille - Tramontane.
- 8 Fin d'entracte - Brisant - Femme surnaturelle et de fiction américaine.
- 9 Château célèbre pour ses chasses - Drame jaune - Rivière d'Alsace - Participe gai.
- 10 Pour appeler - Bête à cornes - Direction - A grande distance.
- 11 Chicane - Mit en garnison - Un peu de neige.
- 12 Feutrer - Inutiles.
- 13 Berger Sicilien, fils de Pan - Maure - Littré.
- 14 Pieuse abréviation - Deux d'Hélène - Vin - Vin et château - Rire à moitié.
- 15 Tubes - Fortes ou mortes - Fleuve Franco-Belge.
- 16 Elongation - Pronom - Lettre grecque.
- 17 Changer l'air - Conduits urinaires - Deux à Rome.
- 18 Argent (Argot) - Débris de vases.

Verticalement

- A Château agrandi par François 1^{er} - Diane de Poitiers en fut propriétaire.
- B PLarves - Arbalétrier - Echéance.
- C Blonde de pub - Vierge - Etat de l'ouest de l'Inde - Précédé de « De », est un grand acteur.
- D Commune de l'Essonne - Estuaires.
- E Fleur ou prénom - Camionnette.
- F Fait disparaître - Champignons - Quartier étoilé.
- G Glace à Londres - Le propre de l'homme - Enzyme.
- H Ordre de sortie - Vieux poète - Un grand pianiste, prénommé Charles - Sans importance.
- I Epais - Césium - Repos compensateur - Exister.
- J Dans l'eau - Charles VII y reçut Jeanne d'Arc - Nivelé.
- K Durée - Instruments à vent - Un peu de baume.
- L Château de la Belle au bois dormant - Dedans - Les fils du frère - Pour lier.
- M Transformera le moût - Courroux.
- N Enrêné - Dans un rôle - Négation - Article.
- O Honoré de Balzac y vit le jour - Autre château, réputé pour ses jardins - Tristes initiales.
- P Pas grand-chose - Désert - Note élevée - Pronominal.
- Q Erbium - Vieux loup - Idiot.
- R Piquant - A son château, mais en Aveyron - Habitant des Aires chamboulé.

Solution des mots croisés de Guy - Octobre 2019

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R
1	V	I	L	L	E	R	O	U	G	E	T	E	R	M	E	N	E	S
2	I	N	A	U	D	I	B	L	E	S				N	O	L	I	S
3	L	A	R	M	E			T		T		E		N				S
4	L		E	I		D	U	R	F	O	R	T		T	A	M	I	S
5	A	N		N	O		S	A		C		P	O	R	T	E	E	S
6	G		P	I	E	U	S	S	E		S	O	I	E				U
7	E	T		S	U	M	O		N	O	N	U	S	A	G	E		C
8	O	O		T	V			N	A	T			L	E	L	I	O	
9	I	N	T	E	R			R	A	T				D	E	L	I	E
10	S	T	E		E	E	S	T	I		P	A	T	E	N	I	E	R
11	E	I	N		R	M		E	T		U	R	E	S		E	N	A
12	S	N	O	B	I	E	Z			M	I	G	L	O	S		I	F
13		E	N	R	O	U	A	S		E	V	E		S	E		S	L
14	E	S	S	E	N		P	L	A	C	E				L	I	S	A
15	N			H	S		P	A	D	E	R	N			O	B	E	I
16	F	A	N	A		R	E	V	E	N	T	E	S		N	O	I	E
17	E	C	O	T		P	R	E	L	E		R	E	G				N
18	R	E	S		A	R	A	S	E	S		F	L	E	U	R	E	T



VOEUX

La section roujanaise
de l'Union Nationale des Combattants (UNC)
vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020,
qu'elle soit porteuse d'espoir
et de paix dans le monde.

Du 25 janvier au 8 février

La Communauté de communes Les Avant-Monts propose une pétillante et détonante 30^e édition des « Hivernales du rire et du vin », qui fera étape à Cabrerolles, Gabian, Murviel, Thézan, Roujan (le 8 février).

LES HIVERNALES

DU RIRE ET DU VIN

30^e
édition

DU
25
JANV.

AU
08
FÉVR.



CABREROLLES
GABIAN
THÉZAN LES BÉZIERS
MURVIEL LES BÉZIERS
ROUJAN

Communauté de Communes



☎ 06 43 92 46 84
LESHIVERNALES.FR

